

Compte-rendu de réunion

Commission « Lagune & zones humides »
du 10 novembre 2017 – Saint-Just

Date diffusion : 1^{er} décembre 2017

Invités et participants (53) : *cf liste en annexe 1 en fin de compte-rendu*

Le diaporama support des interventions résumées ci-après est disponible au lien ci-après :
http://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Eau/2017_11_10_COM_LAG_VF.pdf

1. OBJET DE LA RÉUNION – INTRODUCTION [DIAPPOSITIVES 1 À 2]

M. BARRAL, au nom de la commune de Saint-Just, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Il les prie de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur le Maire, retenu par ailleurs, ainsi que celle de M. DONNAT directeur du Syngo.

Dans le cadre de la **mise en œuvre du Contrat de bassin de l'Or (2015-2019)** a été mise en place la **Commission « Lagune et zones humides »**. Celle-ci a pour objectif, sur la base d'un travail collectif :

- d'identifier les enjeux majeurs concernant la lagune et ses zones humides périphériques ;
- de déterminer des objectifs de gestion communs ;
- de dresser un plan d'actions pluriannuel (amélioration des connaissances, travaux d'entretien et/ou d'investissement...).

Dans le cadre de ces réflexions, **une étude sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or** a été initiée fin 2016. Les principaux partenaires de cette étude sont :

- Ifremer/UMR MARBEC et le Cépralmar sur le plan scientifique et technique
- L'Agence de l'eau, principal financeur (80%)

Cette étude a pour objectifs de :

- comprendre d'un point de vue quantitatif les échanges d'eau entre étang/canaux/mer
- identifier et hiérarchiser les sources de pollution (nutriments) issues du bassin versant
- fournir une première estimation des flux de nutriments (azote et phosphore) qui alimentent l'étang à l'échelle annuelle

Une première campagne d'acquisition de données (débits/ qualité de l'eau) a été menée d'avril à juin 2017, et une seconde est en cours.

L'objectif de cette séance est de **présenter le déroulement de cette campagne d'acquisition de données, les premiers résultats provisoires**, ainsi que les perspectives en termes de poursuite d'acquisition de données.

Il cède ensuite la parole à M. BANTON du bureau d'études HYDRIAD Environnement, en charge de l'acquisition des mesures sur le terrain.

2. DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE MESURES [O. BANTON – DIAPOSITIVES 3 À 13]

Diaporama à l'appui, M. BANTON présente le déroulement de la première campagne de mesures qui s'est déroulée d'avril à début juin 2017. Confer diaporama

Il est rappelé en particulier que le grau a été instrumenté pendant toute la période du suivi, et les passes sur des périodes plus courtes de l'ordre de 15-20 jours. Il décrit le type de matériel, leur adaptation à la fois aux objectifs scientifiques et aux usages (passage des bateaux), ainsi que le recouvrement des périodes de mesures sur les différentes passes afin de permettre des interprétations croisées. Les jaugeages ponctuels réalisés sur tous les sites de mesures montrent la validité des données récoltées à haute fréquence.

Période de suivi du grau et des différentes passes

Site	Début	Fin	Durée	Dates des jaugeages
Grau de Carnon	31 mars 2017	5 juin 2017	63 jours	3 avril 2017 20 mai 2017
Passe Méjean	30 mars 2017	13 avril 2017	14 jours	3 avril 2017 13 avril 2017
Passe de la Nive	7 avril 2017	21 avril 2017	14 jours	7 avril 2017 21 avril 2017
Passe de Grand-Travers	13 avril 2017	4 mai 2017	21 jours	13 avril 2017 21 avril 2017 4 mai 2017
Passe de Moutas	21 avril 2017	15 mai 2017	24 jours	27 avril 2017 4 mai 2017 15 mai 2017
Passe des Cabanes du Roc	4 mai 2017	29 mai 2017	25 jours	4 mai 2017 29 mai 2017
Canalette	15 mai 2017	29 mai 2017	14 jours	15 mai 2017 29 mai 2017

L'observation des hauteurs d'eau mesurées sur les différentes passes montre bien l'influence de la marée.

3. PREMIÈRES INTERPRÉTATIONS DES DONNÉES [A. FIANDRINO- DIAPOSITIVES 14 À 23]

Mme FIANDRINO précise que lors de cette séance, seule une première analyse des données de débits sera présentée, l'analyse des données qualitatives étant encore prématurée. A partir des données de débits instantanés mesurés toutes les 10 minutes, il est possible de calculer les volumes journaliers, entrants et sortants de la lagune par le grau et les différentes passes. [par convention, les débits négatifs correspondent à des sorties d'eau de la lagune, les débits positifs à des entrées d'eau vers la lagune]

Les résultats les plus notables (confer diaporama) sont les suivants :

- Sur la période de suivi du grau de Carnon, du 1^{er} avril au 28 mai, les entrées d'eau vers la lagune s'élèvent à 8 millions de m³, les sorties à près de 12 millions de m³. Le bilan est donc largement en faveur des sorties d'eau sur cette période (4 millions de m³ évacués en plus);
- Lorsqu'on compare les volumes entrants et sortants du grau avec ceux des autres passes sur les mêmes périodes, il ressort que :
 - Les échanges les plus importants se font au niveau de la passe du Moutas, les volumes entrants et sortants étant près de 1,5 fois plus importants que ceux du grau ;
 - Les échanges les plus faibles se font au niveau de la passe de la Nive ;
 - Sur l'ensemble de cette première campagne d'acquisition de données, en termes de bilan des volumes échangés, la contribution des passes dans l'ordre décroissant est : 1) La passe du Moutas, 2) le Grau, 3) les passes du Grand-Travers et des cabanes du Roc, la canalette du Languedoc, 4) la passe du Méjean, 5) la passe de la Nive.
- Les analyses de données montrent que le fonctionnement entre le grau et la majorité des passes est bien corrélé. La corrélation est positive pour les passes de la Nive, Grand-Travers, Moutas et Cabanes du Roc, avec un décalage temporel des pics de marées en fonction de l'éloignement des passes, lié à la configuration particulière, "étroite et longue" du canal du Rhône à Sète. C'est-à-dire que lorsque l'eau entre dans l'étang par le Grau, elle entre également par ces passes, malgré ce décalage temporel, et vice-versa, quand elle sort par le grau, elle sort également majoritairement par ces passes, malgré ce décalage temporel. Le fonctionnement du grau et de la Canalette est également corrélé, mais cette fois de manière inverse (négative) : quand l'eau entre dans l'étang

par le grau, l'eau de l'étang sort par la Canalette et inversement. Enfin, les échanges sont plus complexes au niveau de la passe du Méjean, car c'est la seule passe où aucune corrélation n'a pu être mise en évidence entre les échanges au niveau de cette passe et les échanges au niveau du grau.

4. POURSUITE DU SUIVI HYDROMÉTRIQUE [O. BANTON- DIAPOSITIVES 24 À 26]

Ces premiers résultats permettent d'optimiser la stratégie d'échantillonnage pour les futures campagnes d'acquisition de données, les volumes échangés par certaines passes pouvant être estimés par corrélation à partir des volumes échangés, en mesurant les plus gros contributeurs au niveau du grau et de la passe du Moutas. La passe du Méjean, non corrélée avec les autres, doit forcément être équipée pour pouvoir fournir les volumes échangés.

La campagne suivante, qui a débuté depuis mi-août, se décline comme suit :

- Suivi haute fréquence des débits en continu (ADCP)
 - Grau
 - Moutas
 - Méjean
- Suivi du niveau d'eau sur Canalette par sondes automatiques (un point amont et un point aval)
- Mise en place d'un suivi sur 3 mois (4 mois en cas d'absence de crue) de mi-août à mi-novembre (ou mi-décembre)

Les prélèvements pour l'analyse de qualité de l'eau se poursuivent avec la présentation de quelques modifications par rapport à ceux du printemps dernier. Aucune difficulté de mesure n'est à signaler, hormis un envasement estival sur le Méjean au plus fort des phénomènes d'évaporation et du fait de la quasi absence de pluviométrie sur ce bassin versant même lors des pluies ayant touché Lez et Vidourle.

5. DISCUSSION - ECHANGES

Mme GIRAUD, face au constat d'échanges dominants via la passe du Moutas s'interroge sur l'origine de l'eau, issue de Carnon ou du canal du Rhône à Sète.

→ Mme FIANDRINO répond qu'il s'agit principalement d'eaux mélangées. Les analyses chimiques permettront d'apporter des informations complémentaires sur l'origine des arrivées d'eau. Mais elle poursuit en précisant que les données acquises permettront de caler le modèle hydrodynamique mars 3D qui ensuite pourra reproduire le fonctionnement hydrodynamique de l'étang dans plusieurs situations, notamment en intégrant les apports du bassin versant. Ces simulations nous éclaireront plus précisément sur l'origine des eaux qui transitent par ces passes (canal du Rhône à Sète, grau, mer, étangs...).

M. THELIER rappelle qu'il existe des études anciennes qui ont cherché à estimer les volumes d'eaux douces du bassin versant ; ces études s'appuyaient sur des mesures nombreuses mais sur un temps très limité de l'ordre de la semaine. On évalue ces apports hydrologiques du bassin versant à environ 15 millions de m³. Aujourd'hui, on se préoccupe de la mise à jour de ces données au travers de diverses opérations, menées en interne par un suivi mensuel des débits des principaux cours d'eau du Bassin versant, et également au travers d'un projet de l'Agence de l'eau avec une Unité Mixte de Recherche en hydrologie visant à modéliser les apports d'eau aux lagunes méditerranéennes. Ce travail mené sur l'année 2015-2016 sera bientôt disponible.

Il poursuit en exposant que, dans ce contexte de sécheresse depuis juillet 2017, l'analyse de la station hydrométrique du Salaison montre un déficit de 2 millions de m³ pour ce seul cours d'eau. Les chroniques de cette station montrent que 2017 est la 2^e année la plus sèche sur une période de 30 ans. L'eau douce arrivant à l'étang ne compense pas les pertes par évaporation.

M. POURTHIE évoque le barrage antisel de Carnon et demande depuis quand il ne fonctionne plus.

→ M. CASES répond que le barrage antisel est non fonctionnel depuis février 2016. En 2014, année de tempête, le barrage a été relevé environ 600 heures, contre une moyenne 350 heures par an de 2010 à

2015. En 2017, d'après les données de hauteur d'eau relevées par l'automate, le barrage aurait du être relevé 90 heures.

M. LEYDIER souhaite que soient abordés le problème de la salinité de l'étang, aujourd'hui proche, selon lui, de celle de la mer, et qui tend à entraîner une salinisation des terres, ainsi que la question de la propriété du barrage antisel de Carnon.

→ M. BARRAL fait remarquer qu'avec la GEMAPI, seuls les EPCI auront compétence sur ces questions au 1^{er} janvier 2018, y compris celle du barrage antisel de Carnon.

M. RIBEYRE intervient en soulignant que la propriété du barrage antisel de Carnon est aujourd'hui source de divergence entre le Département et la commune de Mauguio. Ce barrage a été construit dans les années 1980 par le Département et aucun acte depuis ne vient entériner de façon certaine le transfert de propriété. Concernant la GEMAPI, seuls les ouvrages gémapiens relèveront de la compétence des EPCI, contrairement aux ouvrages dont la vocation initiale est de répondre à un usage. Dans le cas des barrages antisel, la vocation est d'éviter les remontées salines dans les terres agricoles, et donc de répondre au maintien d'un usage. Ce ne sont donc pas des ouvrages gémapiens. La question qui se pose donc est de savoir si le barrage antisel de Carnon est un ouvrage gémapien, à priori non puisqu'il répond au maintien d'usages.

M. HEBERT au sujet des questionnements sur la salinité rappelle que la première étape de l'étude, sur la base d'acquisition de mesures précises, consiste à caler le modèle mars 3D pour ensuite pouvoir tester des scénarios de gestion, qui donneront des éléments de réponse aux questions actuellement posées.

M. LEYDIER souhaite connaître le calendrier de l'étude et savoir quand des scénarios pourront commencer à être testés.

→ Mme LE POMMELET répond que la phase d'acquisition de données doit être poursuivie jusqu'à son terme. Dans le courant du premier semestre 2018, des scénarios pourront être probablement testés.

Mme FIANDRINO tient à souligner que de telles données (volumes échangés au travers de l'ensemble des passes) constituent le premier jeu de données disponibles pour caractériser le fonctionnement des passes et que celles-ci sont nécessaires pour caler le modèle hydrodynamique mars 3D. Cette étape de calage est un pré requis indispensable à une utilisation future du modèle pour l'analyse de scénario de gestion.

M. POLI tient à soulever le problème d'envasement du port de Carnon, et s'interroge sur la possibilité d'une part de mettre des barrages en amont pour éviter le dépôt de sédiment, et d'autre part, si des communes pourraient mettre à disposition des terrains pour le dépôt de boues de dragage.

M. ROUX demande si la problématique de la qualité de l'eau est prise en compte dans l'étude.

→ Mme LE POMMELET répond par l'affirmative. Toutefois, il était prématuré dans le cadre de cette réunion de présenter des résultats sur ce volet par manque de données. Les analyses se poursuivent en parallèle aux mesures de débits.

M. BARRAL tient à mettre l'accent sur la nécessité de prendre en compte toutes les problématiques, qu'il ne s'agit pas que d'un problème de salinité.

M. MONTIEL rappelle que cette étude a été demandée par les élus du Symbo. Jusqu'à présent rien n'était fait. Aujourd'hui, il convient d'attendre les résultats de ce travail tant sur le plan de la salinité que de la qualité de l'eau proprement dite, pour prendre des décisions. Enfin, concernant la porte de Carnon, pour lui, le propriétaire reste le Département de l'Hérault.

M. MOLLE trouve cette étude très bien mais regrette la dynamique passive. Il faut également être actif. L'élargissement du grau est un projet d'intérêt général qui doit être entrepris. Concernant les apports d'eau douce, il y a le Vidourle.

M. BARRAL fait remarquer qu'en cette période de sécheresse, il n'y avait pas assez d'eau dans le Vidourle pour envisager un pompage.

M. GANIBENC se félicite que l'ensemble des participants prend conscience de l'importance du problème de la salinité, et qu'il convient de travailler tous ensemble pour l'intérêt général.

M. ROUX ajoute qu'il convient dans ce sens d'attendre que l'étude atteigne son terme. Toutefois, elle devra déboucher sur des actions, et il conviendra de mobiliser des moyens pour les mettre en œuvre.

M. CAUCAT, chargé de mission gestion des milieux lagunaires au Siel, le syndicat voisin, apporte son témoignage sur les lagunes palavasiennes similaires à l'étang de l'Or.

Il rappelle qu'au XVIII^e siècle, il ne s'agissait que d'une seule masse d'eau, avec des ressources en eau communes, du Vidourle au Lez et la Mosson en passant par de nombreux autres affluents. Depuis, le canal du Rhône à Sète a été créé, les étangs ont été cloisonnés, altérant leur fonctionnement naturel, et entraînant une gestion complexe.

Sur les étangs palavasiens, il existe 5 graus et ports, sans portes, avec une forte connectivité à la mer. Les usages se sont adaptés à un gradient de salinité entre les apports du bassin versant et la mer, les acteurs locaux se posent globalement les mêmes questions qu'ici : il faut saluer la décision de ce territoire d'y consacrer une étude. On constate que la salinité des étangs palavasiens, qui atteint régulièrement les 40 g/l, n'empêche pas les usages (pêche, chasse...). On peut citer l'exemple de l'étang de Vic, dépassant les 40g l'été, où la ressource naturelle permet le maintien de 7 postes de pêche professionnelle sur l'étang et de l'activité cynégétique sur les zones humides périphériques. Si la salinité reste un paramètre important à surveiller, les dysfonctionnements des étangs soulevés par les acteurs locaux sont liés à des causes multiples et complexes. Le cloisonnement des étangs palavasiens, traversés par le canal du Rhône à Sète en leur centre, illustre particulièrement cette complexité.

Des exemples sont donnés :

L'étang d'Ingril, à Frontignan, grâce à une meilleure connexion à la mer, a retrouvé ses herbiers mais certains pêcheurs déplorent la perte de sédiment, jusqu'à ne plus pouvoir installer leurs filets.

Inversement, des secteurs de l'étang du Méjean ou de l'Arnel s'ensavent, s'eutrophisent et n'ont pas d'herbier, en partie probablement à cause du manque d'échange avec la mer.

Il faut toutefois souligner que la qualité des étangs s'améliore depuis une décennie grâce aux efforts entrepris sur les stations d'épuration entre autres. Ce sont des études comme celle en cours sur l'étang de l'Or et des concertations communes qui nous permettront de prendre de la hauteur et résorber ces dysfonctionnements. Le Siel se propose pour participer à des réflexions communes.

Mme GIRAUD ajoute que les lagunes sont des milieux d'interface très complexes, aux multiples connexions. Leur étude est complexe mais il est important de prendre le temps qu'il convient pour pouvoir faire des choix à long terme sur tous les volets qualité de l'eau/salinité/biodiversité. L'approche globale de ces systèmes est une nécessité, tout en prenant en compte le changement climatique, pour faire des choix pérennes.

M. CHALOT reconnaît l'intérêt de cette étude scientifique mais souhaite que la vision des usagers locaux, leur connaissance du fonctionnement de ces milieux soient prises en compte au travers d'une enquête.

M. HEBERT pense qu'il serait utile de présenter le calendrier des suites de l'étude.

→ Mme LE POMMELET précise que la seconde campagne d'acquisition de données est en cours. Une troisième se déroulera cet hiver. Ensuite, il sera nécessaire d'analyser les données et de caler le modèle hydrodynamique MARS 3D avant de pouvoir tester des scénarios de gestion, ce qui devrait être possible au cours du premier semestre 2018. Des réunions de concertation avec les usagers seront organisées afin de définir quels scénarios de gestion tester. Un planning précis va être défini et sera communiqué à l'ensemble des acteurs.

M. GUERRERO tient à revenir sur la problématique de la qualité de l'eau. Pour lui, la station d'épuration de Lunel fonctionne mal, en attestent les eaux chargées du canal de Lunel. Il évoque également le cas de la station d'épuration de la Grande-Motte dont les rejets sont dirigés dans le canal du Rhône à Sète.

→ M. THELIER précise que les travaux d'amélioration sur le plan environnemental de la station d'épuration de Lunel sont inscrits au contrat de Bassin.

Mme DUCHESNE rappelle concernant le barrage antisel de Carnon, qu'il s'agit de l'argent du contribuable, les 500 000 euros nécessaires à une réparation constituent une somme conséquente, l'investissement doit donc être réfléchi. Il en est de même pour cette étude, qu'il est important de mener à son terme pour prendre des décisions viables à long terme. Concernant la station d'épuration de la

Grande-Motte, elle rappelle qu'il s'agit d'une station d'épuration les plus performantes de la région. Par contre, face au déficit pluviométrique, il est évident qu'on ne pourra pas faire pleuvoir !

M. RIBEYRE admet qu'il y a eu dernièrement un dysfonctionnement au niveau de la station d'épuration de la Grande-Motte qui a entraîné un relargage. Il insiste sur le caractère technique et industriel de ces équipements d'assainissement qui ne sont pas à l'abri de temps à autre de dysfonctionnements. Enfin, au sujet des données qualité, toutes les mesures de suivi de ces équipements sont disponibles auprès des services de l'Etat.

M. BARRAL souligne qu'il est ici question de deux stations d'épuration mais ce sont bien l'ensemble des stations d'épuration du bassin versant de l'étang de l'Or qui ont été rénovées dans le cadre du premier Contrat de baie. Il convient donc de faire la part des choses. Il ne faut pas oublier qu'avec la mission Racine, la création de la Grande-Motte, dont les retombées économiques profitent aujourd'hui à tous, l'étang de l'Or et sa périphérie ont été transformés par l'Homme. Dans un contexte de plus en plus tendu, avec une croissance démographique toujours galopante, nous sommes face à des enjeux écologiques majeurs. Il faut donc faire confiance aux scientifiques pour dresser un diagnostic qu'il conviendra de partager collectivement.

Il propose à M. GAILLARD de dire le mot de la fin.

M. GAILLARD souhaite témoigner en sa qualité de Président, malheureux, des fédérations des chasseurs. En effet, il ne va même plus à l'ouverture de la chasse, il n'y a plus rien ! Il ne veut pas que l'étang de l'Or devienne l'étang du Ponant. Il a conscience que c'est à partir de telles études qu'il est possible de mobiliser les gens. Il s'agit aujourd'hui, non pas d'opposer chasseurs et pêcheurs, mais bien de travailler tous ensemble. Les études devront permettre de définir des priorités, auxquelles toutes les instances, politiques, financeurs, devront s'atteler.

M. BARRAL rappelle en conclusion de séance qu'il s'agit précisément de l'objet du contrat de bassin et des réunions qui le font vivre.

ANNEXE 1 : INVITÉS ET PARTICIPANTS

Structure	Nom Prénom	P ¹	E	A
Agence de l'eau RMC	GIRAUD Anaïs	X		
	BATTLE Frédérique	X		
Aéroport de Montpellier	THEROND Delphine			X
ASA de Marsillargues	MAXANT Michel			X
Association de chasse maritime (ACM)	GANIBENC Bernard	X		
Association des cabanes du Salaison	LEBLEVEC Nadine			X
Association des cabanes de Pérols	BARBERA Philippe			X
Association Grande-Motte Environnement	PEBRET Marie-Thérèse			X
Association du Canal de Lunel	DOMERGUE Frederique			X
ASPRI	MOLLE Jean-Pierre	X		
	FAURE Christian	X		
Capitainerie de Carnon	POLI Christophe	X		
CEHM	TRONEL			X
CEN L-R	CREPIN Daniel			X
CEPRALMAR	HEBERT Matthew	X		
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	LEYDIER Jean-Luc	X		
	SUZOR Hélène		X	
Collectif CAPNUBAM / Association Riverains du Ponant	AUBERT Bernard			X
	CHERIFCHEIKH Jean-Pierre			X
COMITE LOCAL PECHE GRAU DU ROI				X
CNRS & Université de Montpellier (unité MARBEC)	DARNAUDE Audrey		X	
Communauté d'Agglomération du pays de l'Or	représentée par Mme DUCHESNE			
	RIBEYRE Sylvain	X		
Communauté de communes du Pays de Lunel	représentée par ROUX J-M			
	SANGUINEDE Fabien	X		
Conseil départemental de l'Hérault	ALEXANDRE Muriel	X		
Conseil Régional Languedoc-Roussillon	AOUBID Schéhérazade	X		
Conservatoire du Littoral	LOLIO Gilles			X
COFIL Natura 2000 Étang de Mauguio	CHALOT René	X		
CSRPN- LR	QUIGNARD Jean-Pierre			X
	CRAMM Patrice			X
	MOLINA James			X
	LAURET Michel			X
DDTM34	LEENHART Valérie	X		
	BRAULT Fanny	X		
DREAL LR	LAMANDE Nathalie			X
	VIONNET Pierre			X
	SEVEN Pascale			X
EGIS	SCERRI Fabienne			X
EID Méditerranée	AUGUSTE René	X		
	FRANCES Benoît	X		
Exploitants agricoles	BOCH Philippe			X
	CHABALLIER Claude			X
	DUEZ Jean-Pierre			X

¹ P : présent / E : excusé / A : absent

Structure	Nom Prénom	P'	E	A
	LUHRING Joel			X
	MICHEL Robert			X
	LAFON Jean			X
	PAULIN Joël			X
	RAMBIER Pierre			X
	RODIER Daniel			X
	ROUQUETTE Vincent			X
	VITOU Jean-Pierre			X
	VITOU André			X
Fédération Départementale des Chasseurs	GAILLARD Jean-Pierre	X		
	LE BRUN Tanguy	X		
Fédération Régionale des Chasseurs	GILLIOZ Lucie	X		
HYDRIAD Environnement	BANTON Olivier	X		
	SAINT-PIERRE Sylvie		X	
Ifremer (unité MARBEC)	FIANDRINO Annie	X		
	MUNARON Dominique	X		
Mairie d'Aigues-Mortes				X
Mairie de Pérols	ESTEVE P.			X
Mairie Lansargues	CARLIER Michel	X		
Mairie St-Just	DIEULEFES Hervé		X	
Mairie Mauguio	représentée par GANIBENC B.			
Mairie Candillargues	MONTIEL Roger	X		
Mairie de St-Nazaire-de-Pézan	ROUX Jean-Michel	X		
Mairie de la Grande-Motte	JENIN-VIGNAUD J.		X	
Mairie du Grau-du-Roi				X
Mairie Lunel			X	
Mairie Lunel-Viel				X
Mairie Marsillargues	GENNAI Angelo	X		
Mairie Mudaison	DUCHESNE Claude	X		
Mairie Palavas-les-Flots				X
Melgueil Environnement	DUPRAT Roger	X		
Métropole Montpellier Méditerranée	FUCHS Florence		X	
ONCFS DELEGATION REGIONALE LR				X
ONEMA	ISTACE Christine		X	
Pôle relais Lagunes méditerranéennes	BOYCE Magali	X		
	GUERRERO Roland	X		
	GUERRERO Nicolas	X		
	TRONEL-PEYROZ	X		
	TRONEL-PEYROZ Sylvain	X		
	TRONEL-PEYROZ Thierry	X		
Prud'homie de Palavas les Flots	POURTHIE Serge	X		
	PEZZOTTI Laurent	X		
	SALVADOR Franck	X		
	DENGERMA Thierry	X		
	RISCAL Victor	X		
	ROUSSE Florian	X		
Prud'homie Grau-du-Roi				X
SIATEO	MARTIN Eric	X		

Structure	Nom Prénom	P'	E	A
SIEL	CAUCAT Julien	X		
Société de chasse de St-Nazaire-de-Pézan	LARROUY-CASTERA Michel			X
Société de chasse de Marsillargues	RASCOL Patrice	X		
Société de chasse de Lansargues	TRONC Hervé		X	
Syndicat Mixte du Bassin de l'Or	BARRAL Claude	X		
	CASES ludovic	X		
	DONNAT Jean-Marc		X	
	IMBERT Flore	X		
	LE POMMELET Eve	X		
	THELIER Pierre	X		
	VAZZOLER Nathalie	X		
	AUGUSTE Manon	X		
Syndicat du Vidourle				X
Syndicat Mixte de Petite Camargue	TOUTAIN Carole			X
Tour du Valat	GRILLAS Patrick			X
Université Paul Valéry	GHIOTTI Stéphane		X	
VNF	LOUAFI Brahim		X	
	VIOLLIN Joseph			X
Autres	CHASSING Philippe			X
	DELON Claude			X
	CASTAINGS Jérôme (modélisateur mars 3D)	X		
	BOURY Marièle	X		